

FICHE DE CANDIDATURE « PASSERELLE »
 Des élèves scolarisés en voie professionnelle dans l'académie de Rennes
pour une ADMISSION en
1^{re} technologique STMG, STI2D, STL, ST2S, STAV
 dans un établissement public de l'Education nationale et de l'enseignement agricole

Identification de l'établissement

N° Etablissement

Nom :

Adresse :

.....

Cachet :

Identification du candidat

Nom de l'élève : Prénom :

N° Identifiant élève :

Date de naissance : LV1 :

Nom du représentant légal :

Origine scolaire

- CAP- Spécialité :
- 2^{de} professionnelle Spécialité :
- 1^{re} professionnelle Spécialité :

Vœux du candidat

Ordre des vœux	Série technologique	Établissement demandé
1	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
2	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
3	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
4	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
5	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
6	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
7	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
8	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
9	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
10	Code vœu* :	Internat oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Résultats scolaires

Matières	Français	Histoire-géo	LV1	Maths	Sciences	Enseignement professionnel
Moyenne des notes des 2 trimestres						

Date et signature du candidat majeur ou de son représentant légal

Mentions légales :

Les données collectées font l'objet d'un traitement automatisé dénommé Affelnet-Lycée. Le résultat de ce traitement permet de préparer les travaux de la commission d'affectation et la décision d'affectation de l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale. L'algorithme permet d'apparier chacun des vœux d'affectation formulés par les élèves avec l'offre de formation en fonction de la capacité d'accueil. L'élève classe ses vœux par ordre de préférence. Pour chacun de ses vœux, l'élève est classé en fonction des critères de priorités définis par l'académie de l'établissement demandé. Si l'élève est admissible dans plusieurs vœux, la décision finale d'affectation porte sur le vœu préféré. Le ministère de l'Education nationale est responsable de l'application Affelnet-Lycée pour son développement et le recteur d'académie pour la valorisation de ses paramètres. Conformément à l'arrêté du 17 juillet 2017 portant création par le ministère de l'éducation nationale d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé, le traitement Affelnet-Lycée a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves et apprentis en classes de seconde et première professionnelles, générales et technologiques et en première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) par le biais d'un algorithme. Elle a également une finalité statistique. Les personnes habilitées de l'établissement fréquenté, ou du CIO fréquenté le cas échéant, des établissements demandés, des services gestionnaires de l'affectation de la direction des services départementaux de l'éducation nationale et du rectorat, sont les destinataires de ces données. Les personnes habilitées de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale et de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère chargé du travail sont destinataires des données à des fins statistiques. Les droits d'accès, de rectification, d'opposition pour des motifs légitimes et de définir des directives relatives au sort des données à caractère personnel après la mort s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale, représentant du ministère de l'éducation nationale. Une réclamation concernant l'exercice de ces droits peut être introduite auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés. Le caractère obligatoire des réponses est signalé par le signe *. A défaut de réponse, l'information ne sera pas valorisée pour l'affectation. Les informations recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure. Coordonnées du délégué à la protection des données au ministère de l'éducation nationale : Monsieur Gilles Braun - 110 rue de Grenelle 75007 Paris. Coordonnées du délégué à la protection des données de l'académie : ce.dpd@ac-rennes.fr

Nom de l'élève :

Prénom :

Avis du PSY-EN sur la pertinence de la démarche de l'élève par rapport à d'autres stratégies de parcours possibles.

Nom, date et signature

Avis du conseil de classe et chef d'établissement : pronostic de réussite compte tenu du niveau scolaire de l'élève et de son engagement dans la scolarité : les points d'appuis et les risques.

Nom, qualité, date et signature

Avis favorable

Avis défavorable

Décision de l'IEN-IO

Accord

Refus

Date :

Signature

Le dossier comprend :

- ✓ Un courrier expliquant la demande
- ✓ La copie des bulletins scolaires de l'année en cours
- ✓ La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du représentant légal de l'élève ou de l'élève majeur (Quittance EDF/ contrat de location en cours de validité ou titre de propriété/dernier avis d'imposition (recto/verso). Les factures de téléphone, quittances de loyers et les attestations d'hébergement chez un particulier ne sont pas acceptées)

Dossier à renvoyer à la DSDEN du 1^{er} vœu avant le : 27 Mai 2020

DSDEN 22 - DIVEL - 8 bis rue des champs de pies – CS 22369 – 22023 St Brieuc Cedex 1

DSDEN 29 - DIVEL - 1 bd du Finistère – CS 45033 – 29558 Quimper cedex 9

DSDEN 35 - DIVEL - 1 quai Dujardin – CS 73145 – 35031 RENNES CEDEX

DSDEN 56 - DIVEL – 3 allée du Général LE TROADEC - CS 72506 - 56019 Vannes Cedex

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié et sera renvoyé à l'expéditeur